FEDENE
Décarbonons nos quotidiens

Communiqué de presse

Paris, le 10 septembre 2024

Planification énergétique des territoires : c'est reparti

Les entreprises normandes de la FEDENE en soutien de la feuille de route de planification écologique en Normandie

La COP de rebond, organisée le 10 septembre au Havre autour du préfet Jean-Benoît Albertini et du vice-président du Conseil régional, Hubert Dejean de la Batie, est l'occasion pour les entreprises normandes réunies au sein de la FEDENE, avec tous les acteurs du territoire, de matérialiser le rôle majeur de la décarbonation de la chaleur pour atteindre la cible régionale de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La chaleur qui représente 45 % de l'énergie consommée en France est de loin le premier usage énergétique du pays, devant les transports (35%) et les usages spécifiques de l'électricité (20 %). Or, aujourd'hui, 60 % de la chaleur est encore produite à partir d'énergies fossiles importées.

Les solutions de décarbonation de la chaleur pour répondre au défi climatique sont au cœur des territoires.

Le groupe régional Normandie de la FEDENE s'est appuyé sur le travail collectif réalisé par le Club de la chaleur pour donner une première vision, à horizon 2030, du potentiel de développement de chaque EnR&R et alimenter les travaux de planification territoriale de la région.

Les économies d'énergie restent le meilleur moyen de décarboner massivement les territoires.

En Normandie, la rénovation des bâtiments résidentiels et tertiaires ainsi que le développement d'une industrie plus efficace permettraient de **baisser de 19 % la consommation régionale de chaleur d'ici 2030**, et ainsi d'**éviter l'émission de plus de 2 millions de tonnes de CO_2.**

La région Normandie regorge d'énergies renouvelables et de récupération à valoriser d'ici 2030 !

En 2030, la région serait en capacité de produire 19,5 TWh d'EnR&R, soit 9,3 TWh de plus qu'en 2022, ou encore un tiers des importations de gaz russe avant la crise.

Cela en activant toutes les ressources en énergies renouvelables et de récupération, la valorisation de la chaleur fatale, la biomasse mais également les pompes à chaleur aérothermiques, le biogaz, la géothermie profonde et de surface ou encore le solaire thermique et les combustibles solides de récupération (CSR).

D'ici 2030, une partie de cette chaleur EnR&R pourrait **alimenter 100 réseaux de chaleur, soit le double d'aujourd'hui, pour chauffer 197 000 logements et économiser plus de 280 000 tonnes de CO_2.**

Outre les bénéfices pour l'environnement, le développement des réseaux de chaleur et des EnR&R génèrent des emplois locaux, non-délocalisables, toutes qualifications confondues. **En Normandie, valoriser les EnR&R locales permettra de créer près de 7 900 équivalents temps plein (ETP) directs et indirects entre 2022 et 2030 !**

Parmi la cinquantaine d'actions identifiées lors des travaux de planification écologique, la FEDENE a mis en avant deux mesures phares : la première, dans le GT « Mieux se loger », pour optimiser la performance énergétique du parc tertiaire, avec la **promotion des contrats de performance énergétique**, et dans le GT « Mieux produire », avec le **développement des réseaux de chaleur**. Les entreprises normandes réunies au sein du groupe régional de la FEDENE sont pleinement mobilisées, avec les services du Conseil régional, de l'État et l'Ademe, pour poursuivre les travaux d'élaboration de la feuille de route régionale à mettre en œuvre sans délai.

Un bémol cependant : sans un budget de l'Ademe renforcé, la trajectoire envisagée sera inatteignable.

Pour en savoir plus : https://fedene.fr/le-grand-defi-de-la-transition-energetique-decarboner-la-chaleur/

À propos de la Fedene

La FEDENE, fédération professionnelle des entreprises de services pour l'énergie et l'environnement, regroupe 6 syndicats qui œuvrent pour améliorer l'efficacité énergétique et les services aux bâtiments, décarboner la production de chaleur et de froid à partir d'énergies renouvelables et de récupération, dans les villes, les logements, le secteur tertiaire et l'industrie. Ses adhérents sont des entreprises de toutes tailles, des petites et moyennes entreprises et des grands groupes, soit 1500 entreprises locales, présentent sur l'ensemble de la chaîne de valeur et réparties sur tout le territoire. Elles emploient 50 000 collaborateurs en France et représentent un chiffre d'affaires annuel de 13 milliards d'euros.

Contact presse FEDENE

Véronique LELIÈVRE – Responsable communication - vlelievre@fedene.fr - 06 99 31 67 53

Contact presse agence Thomas Marko & Associés

Camille ROLLAND – Directrice de clientèle - camille.r@tmarkoagency.com – 06 75 84 52 08

Mathieu MASSIMI – Consultant - mathieu.m@tmarkoagency.com – 06 12 55 17 07

Suivre la Fedene sur www.fedene.fr / LinkedIn / X / YouTube